



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Information de l'AASPG (IIM/SG9)

(Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026)

Point 3 de l'ordre du jour - Réalisations en matière d'infrastructures et de gestion de l'information

3.1 Statut du Plan régional de navigation aérienne

WP3.1A - Point sur l'élaboration du modèle de Plan national de navigation aérienne

(Présenté par Secretariat)

RÉSUMÉ
Cette note de travail fait le point à la réunion sur les actions entreprises par le secrétariat en vue de l'élaboration d'un modèle de Plan national de navigation aérienne (NANP). Il présente une Note conceptuelle sur le modèle de NANP et sollicite l'approbation par la réunion de la voie à suivre. L'action de la réunion est au paragraphe 3.
RÉFRACTION(S) : - Plan mondial de navigation aérienne – Portail GANP - AFI ANP - Rapport AASPG/1
Objectif(s) stratégique(s) de l'OACI : <i>C- L'aviation offre une mobilité sans couture, accessible et fiable pour tous.</i>

1. INTRODUCTION

- 1.1 La réunion se rappellera que la réunion AASPG/1, tenue à Libreville, au Gabon, du 3 au 7 novembre 2025, a encouragé les États à élaborer des plans nationaux de navigation aérienne alignés sur le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) et l'AFI ANP, servant de documents de référence pour l'investissement et la modernisation des infrastructures.

- 1.2 Il a été noté que, bien que l'OACI prévoie de publier un modèle en ligne pour les plans nationaux de navigation aérienne via le portail GANP, cette ressource n'est pas encore disponible. Par conséquent, la réunion a chargé le Sous-groupe de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG) et le Sous-groupe de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Information (IIM/SG), à travers la décision *AASPG/I Decision 1/30*, d'élaborer un modèle régional pour guider les États de la région AFI de manière harmonisée.

2. DISCUSSION

- 2.1 Au vu de la tâche confiée aux sous-groupes IIM et AAO, leurs secrétariats ont travaillé ensemble sur une phase initiale du processus qui devait conduire à une élaboration efficace et inclusive du modèle AFI de Plan national de navigation aérienne. Dans cette phase, certaines consultations avec les États ont été menées afin de recueillir des informations sur les plans nationaux existants. Les informations collectées sont en cours de consolidation afin de mieux structurer un projet de modèle.
- 2.2 Pendant que la consolidation des informations est en cours, une Note conceptuelle a été élaborée, comme présentée à l'**Annexe A** de cette note de travail, sur la structure du modèle. La note conceptuelle propose les points clés suivants à couvrir dans le modèle régional :
- a. Vision stratégique de l'État ;
 - b. Gouvernance du Plan ;
 - c. Alignement avec le Plan régional ;
 - d. Statistiques et prévisions du trafic ;
 - e. Système actuel de navigation aérienne ;
 - f. Futur système de navigation aérienne ;
 - g. Feuille de route de mise en œuvre
 - h. Suivi des performances
- 2.3 Pour garantir que le futur modèle réponde aux besoins des États et n'entraîne pas trop de divergences avec les plans déjà adoptés par certains États au niveau stratégique, il serait bénéfique de mettre en place une équipe d'experts comprenant des experts issus des États et de l'industrie, ainsi que les membres des secrétariats de l'IIM et de l'AAO, chargé de l'élaboration du modèle basé sur la Note conceptuelle. Les sous-groupes rapportaient ensuite les progrès à l'AASPG via le PRCC.
- 2.4 Il est envisageable que l'équipe termine l'élaboration du modèle au plus tard à la fin du premier trimestre 2027. Des ateliers de validation pouvaient alors être organisés, un en anglais et un second en français, avant les prochaines réunions des sous-groupes.

3. ACTION DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) Noter les informations fournies dans cette note de travail ;
 - b) Examiner et discuter de la Note conceptuelle sur la structure du modèle de NANP ;
 - c) Approuver la voie à suivre, y compris la création d'une équipe d'experts, et encourager les États et les organisations à désigner des experts pour intégrer l'équipe ;
 - d) Donner des orientations supplémentaires si nécessaire.

---- FIN ----